

**SITUATION**

- Talmontiers, à 13 kms de Gisors à l'Ouest de Beauvais. Accès par la D915.

**PARKING**

- Parking en face de la mairie de Talmontiers

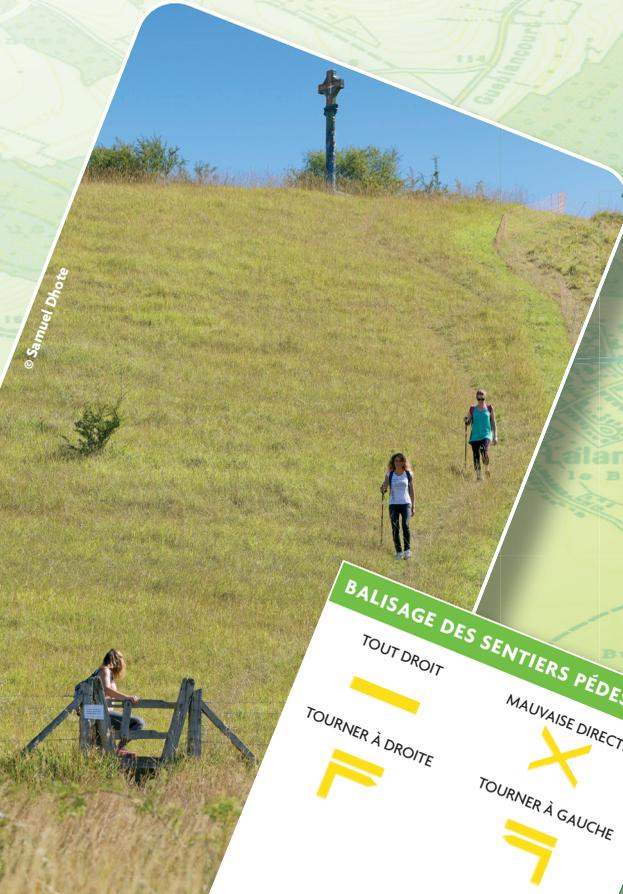
**À VOIR EN CHEMIN**

- Exposition photographique
- Église de Talmontiers
- Rivière de l'Epte
- Le jardin du naturaliste
- Vue sur le Mont Sainte-Hélène
- Réserve Naturelle des Larris et des Tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs

1. Respectons le tracé des sentiers et n'utilisons pas de raccourcis pour éviter l'érosion des espaces naturels sensibles ou la dégradation des cultures.
2. Ne laissons ni trace de notre passage ni déchets.
3. Ne faisons pas de feu et ne jetons à terre ni mégots, cigarettes ou allumettes.
4. Tenons les chiens en laisse.
5. Respectons la nature, la faune et la flore.
6. Soyons prudents en période de chasse.
7. Restons courtois avec les riverains et les personnes rencontrées sur les chemins.



**OFFICE DE TOURISME  
INTERCOMMUNAL  
DU PAYS DE BRAY**  
1 Place de l'Abbaye  
60850 SAINT-GERMER-DE-FLY  
**03 44 82 62 74**  
contact@ot-paysdebray.fr  
www.ot-paysdebray.fr



**SENTIER DE RANDONNÉE N°4**  
16 KM – 4 HEURES  
5 KM 500 – 1 HEURE



# ► CIRCUIT Boucle Talmontoise

n°4

Départ :  
parking en face de la  
mairie de Talmontiers

© OpenRunner

- 1 Du parking, traverser la **D915**. Prendre à droite puis la longer sur quelques mètres. Prendre à gauche direction **Amécourt**.
  - 2 Au carrefour, continuer tout droit puis prendre à gauche le chemin qui longe la rivière (juste avant le pont). Au bout, remonter sur la gauche en direction de l'église puis à droite. Continuer tout droit jusqu'au feu tricolore.
  - 3 Traverser la **D915** puis prendre la 2<sup>ème</sup> à droite, au **lotissement du Plessis**. Passer devant l'**impasse des jonquilles** et l'**impasse des orchidées**. Au bout de l'**impasse des rosiers**, continuer sur le chemin qui monte à travers plaines.
  - 4 À l'intersection, prendre sur la route à droite puis le chemin à gauche.
  - 5 Au carrefour à travers champs, continuer sur le chemin de gauche jusqu'au **hameau des Landes**.
- DEUX OPTIONS POSSIBLES ◀
- 6 **Pour la PETITE BOUCLE** ► Au carrefour, prendre en face la **rue des forquevails**. Continuer sur le chemin et descendre sur le chemin de gauche. Passer devant la déchetterie puis le cimetière. Prendre sur la route de droite pour rejoindre le stade (point de départ).
  - 7 **Ou pour continuer la GRANDE BOUCLE** ► Au carrefour, prendre sur la route à droite vers la **rue des Landes**. À l'intersection, continuer direction **Puiseux-en-Bray/Lalande-en-Son**.
  - 7 Continuer la route puis après le virage, prendre le **chemin Gaston Jobin** à gauche, longer le bois. Passer devant la table de pique-nique et, au croisement, prendre à droite. Continuer tout droit jusqu'à la route.
  - 8 Au croisement, prendre sur la route, longer le bois sur 100 mètres puis prendre le chemin à gauche. Continuer tout droit jusqu'au croisement d'une route.
  - 9 Prendre à gauche en direction du **But David**. À l'entrée du village, à droite puis à gauche à la sortie du chemin.
  - 10 Au croisement, prendre la route à droite direction **Les Bineaux**, traverser le **But David**. À la sortie du **But David**, continuer sur 200 mètres.
  - 11 Prendre le sentier à gauche entre les champs.
  - 12 Au 1<sup>er</sup> croisement, traverser la route et prendre le chemin en face.
  - 13 Au 2<sup>ème</sup> croisement, traverser la route et continuer en face jusqu'au hameau Les Boullards.
  - 14 Au 3<sup>ème</sup> croisement, prendre en face sur le **chemin de la Pierre à Prieux**.
  - 15 À l'intersection, continuer en face, puis emprunter le chemin qui monte sur la droite (magnifique point de vue sur le Mont Sainte-Hélène). Prendre le passe clôture et descendre vers la route.
  - 16 En bas du chemin, prendre sur la route à droite puis dans le chemin de gauche. À la prochaine route, à gauche.
  - 17 À l'intersection, prendre la D104 à gauche en direction de **Montel/Neuf-Marché**. À **Montel**, au croisement, continuer en face et prendre le chemin à gauche puis à droite en bordure des jardins. Se faufiler entre le pré et une haie.
  - 18 Emprunter la route à gauche puis à droite. Entrer dans le **lotissement Le Catelet**. Continuer sur le chemin.
  - 19 À **Bouchevilliers**, traverser la **D915** en direction de la mairie. Traverser le pont et prendre à gauche sur le **chemin du moulin**. Longer la ligne SNCF.
  - 20 À la sortie du chemin, remonter sur la gauche. Vous êtes de retour à **Talmontiers**. Traverser la **D915** en direction de la mairie (point de départ).

